

TRAVAUX PUBLICS



DIPLOME / QUALIFICATION

Certificat d'Aptitude Professionnelle
Constructeur de routes et
d'aménagements urbains



Modalité d'évaluation : en CCF (Contrôle en Cours de Formation), il s'effectue dans le cadre même de la formation, en établissement et en milieu professionnel.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de sa formation, le titulaire du CAP Constructeur de routes et d'aménagements urbains sera un ouvrier professionnel des travaux publics qui, en respectant les normes fixées par le DTU, sera capable de réaliser ou entretenir :

- les éléments de voiries et d'aménagement,
- les revêtements des chaussées et voiries,
- les équipements de collecte et d'évacuation des eaux de ruissellement de surface et raccordements des fourreaux et gaines sur les équipements de génie civil des réseaux secs

CONTENU DE LA FORMATION & MODALITES PEDAGOGIQUES

Enseignements professionnels

Communiquer, préparer

Prendre connaissance des informations liées à son intervention,
Communiquer en équipe, avec son responsable et les autres intervenants,
Renseigner et transmettre des documents liés à son intervention
Organiser son intervention et son poste de travail
Préparer et vérifier les matériels et l'outillage pour son intervention
Préparer l'approvisionnement des matériaux pour son intervention

Réaliser et contrôler un ouvrage courant

Installer une signalisation temporaire de chantier
Identifier les ouvrages et réseaux existants
Implanter un ouvrage simple
Poser des éléments structurants de voirie
Réaliser une structure de voirie
Réaliser un ouvrage de collecte des eaux pluviales
Mettre à niveau les éléments de surface de voirie
Réaliser un revêtement de voirie
Vérifier la conformité de l'ouvrage réalisé

Réaliser des travaux spécifiques

Réaliser un ouvrage simple en maçonnerie
Installer un équipement urbain
Raccorder un ouvrage de collecte au réseau d'eaux pluviales

Modules prévention sécurité

SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
Habilitation électrique B0, BFHF
AIPR sous-terrain - opérateur
PSE (Prévention Santé Environnement)
Journées techniques

Enseignements généraux

Français, Histoire/Géographie,
Mathématiques-Sciences, Anglais, EPS,
Education morale et civique

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Alternance CFA/Entreprise basée sur une pédagogie active

En présentiel :

Cas pratiques en ateliers
Enseignements généraux en face à face
Etude de cas en centre de ressources

A distance : accès possible à des supports pédagogiques relatifs aux enseignements généraux et technologiques

CAP Constructeur de routes et d'aménagements urbains

(Formation en alternance)

FICHE DÉTAILLÉE

Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
RNCP 35888
Enregistrement le 15/09/21



DATES / DURÉE / RYTHME / MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dans le secteur d'activité du diplôme.

Entrée en septembre

- Parcours en 1 an : 420 heures
- Parcours en 2 ans : 840 heures
- Parcours en 3 ans : 1260 heures (*dans le CFA16 uniquement*)

Pour une entrée en cours d'année nous consulter

Possibilité de personnaliser le parcours en fonction de votre expérience et de vos acquis

Rythme d'alternance : en général 1 semaine CFA / 2 semaines entreprise



LIEU DE FORMATION

BTP CFA 16 : Chasseneuil / Bonnieure



PUBLIC CONCERNÉ

En apprentissage :

- Agé de 16 ans à 29 ans révolus, 15 ans au début de la formation, si sortie de 3^{ème}
- Dérogation d'âge nous consulter

En formation continue :

- En contrat de professionnalisation
- Agé de 16 ans à 25 ans révolus,
- Dérogation d'âge pour les demandeurs d'emploi, nous consulter

PRE-REQUIS

Fin de cycle collège ou niveau assimilé et/ou test de positionnement



METIERS VISES

- Constructeur de routes et d'aménagements urbains
- Constructeur de voirie



SUITE DE PARCOURS

Possibilité d'accéder à :

- Mention complémentaire (en 1 an)
- Brevet professionnel (en 2 ans)
- Bac professionnel Travaux Publics
- puis BTS Bâtiment / Travaux Publics

Inscription - nous contacter :

BTP CFA 16 : 05.45.90.14.11
veronique.malgogne@btpcfa-poitou-charentes.fr

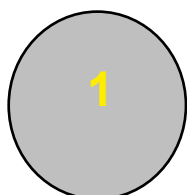
BTP CFA 17 : 05.46.74.37.22
marie.bonnaud@btpcfa-poitou-charentes.fr

BTP CFA 86 : 05.49.57.52.65
sandrine.gauci@btpcfa-poitou-charentes.fr
laurence.berlin@btpcfa-poitou-charentes.fr

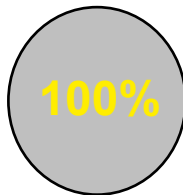
BTP CFA Poitou-Charentes : 05.49.57.11.33
btpcfa.poitoucharentes@btpcfa-poitou-charentes.fr

Notre site internet :
<https://www.btpcfa-poitou-charentes.fr>

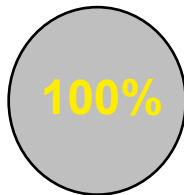
NOS CHIFFRES CLÉS



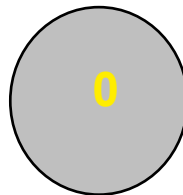
APPRENTIS
FORMES 2025



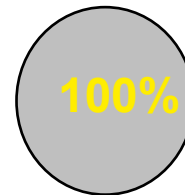
DE SATISFACTION



DE REUSSITE A
L'EXAMEN



ABANDONS /
RUPTURES



D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
ET POURSUITE
D'ETUDE

MOYENS PEDAGOGIQUES



MOYENS MATERIELS

Plateaux techniques équipés de matériels professionnels (postes et outillages individuels et/ou collectifs)

Des salles de formations adaptées aux enseignements technologiques et généraux



INTERVENANTS

Des formateurs experts du domaine professionnel
Des formateurs spécialisés pour les enseignements généraux
Une équipe chargée de l'animation et du suivi socio-éducatif



RÉFÉRENT HANDICAP

Notre site est adapté aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.



TARIFS

Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation :
Frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise conformément à la grille tarifaire de France Compétences

Formation continue :
Selon votre situation, nous consulter

